



MUNICIPALITÉ DE CHERTSEY

Aux contribuables de la susdite municipalité, AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée qu'à la séance ordinaire du conseil, qui se tiendra le 17 août 2020 à 19 h, à la salle communautaire de Chertsey au 333, avenue de l'Amitié, le conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

DÉSIGNATION : Lot 6 293 164

NATURES ET EFFETS : Demande concernant la subdivision potentielle du lot 6 293 164 afin de permettre que ce lot ait un frontage sur la rue de 49,99 mètres plutôt que 50 mètres.

Le conseil prendra en considération l'avis du comité consultatif d'urbanisme et toute personne intéressée pourra transmettre ses commentaires par écrit, dans le but de se faire entendre par le conseil relativement à cette demande. Ces commentaires pourront être envoyés par courriel à urbanisme@chertsey.ca ou remis directement à la Municipalité à compter de ce jour, et ce, jusqu'au 16 août 2020 inclusivement. **Le conseil analysera les commentaires reçus avant de rendre une décision.** Il sera possible d'accéder à la décision du conseil en consultant le procès-verbal de la séance sur le site Internet de la Municipalité au www.chertsey.ca.

Donné à Chertsey, ce 30^e jour du mois de juillet 2020.

Monique Picard
Directrice générale adjointe par intérim et
Service du greffe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Monique Picard, directrice générale adjointe par intérim et Service du greffe de la Municipalité de Chertsey, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie aux deux endroits désignés par le conseil le 30^e jour du mois de juillet 2020, entre 9 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 30^e jour du mois de juillet 2020.

Monique Picard
Directrice générale adjointe par intérim et
Service du greffe
